

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mesnil-Saint-Père

SEANCE DU 14 JUIN 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	6	6 + 4 pouvoirs

Date de convocation 10 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de la Mairie, sous la présidence de **Pascal HENRI**, maire.

Présents : **BOUILLET Francis, COLLOT Françoise, GAURIER Jacques, HENRI Pascal, NICOLLE François, VANDERHOEVEN Sylvie.**

Absents : **CROIX Mylène.**

Représentés : **BERTOUT Emilie à GAURIER Jacques, BREVOT Gérard à COLLOT Françoise, LOYER Gilles à NICOLLE François, PRIEUR Brice à HENRI Pascal.**

Madame VANDERHOEVEN Sylvie a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Ouverture Comptes à Terme
N° de délibération : 34_2024

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commune peut procéder à l'ouverture de comptes à terme, auprès de la DDFiP de l'Aube, à hauteur 116 000 € car elle a procédé à des cessions d'actifs à hauteur de 116 251 € ces dernières années.

Il informe le Conseil que le taux actuellement servi, pour les comptes ouverts en juin 2024, est de 3,45 % (taux nominal) si le placement est fait pour 12 mois. Il n'y a pas de frais de souscription, aucun risque (le capital est garanti) et les sommes bloquées peuvent être récupérées sans frais à tout moment (dans ce cas le taux servi est revu).

A l'échéance du / des CAT, une nouvelle délibération sera nécessaire pour, éventuellement, replacer ces fonds et les intérêts perçus.

Il propose donc au conseil d'ouvrir un ou plusieurs comptes à terme pour un total de 116 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, autorise :

- Le maire à ouvrir plusieurs comptes à terme à hauteur de 116 000 € pour un an.
- Le maire à résilier un ou plusieurs comptes avant l'échéance en cas de besoin de trésorerie.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 17 juin 2024
Pascal HENRI,
Maire



Pascal HENRI
2024.06.20 10:04:47 +0200
Ref:6734314-10090579-1-D
Signature numérique
le Maire